

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

L'ouverture à l'international est inscrite dans le projet pédagogique de l'institut de formation en soins infirmiers du Blanc et les expériences de mobilité sont valorisées dans notre rapport annuel d'activités.

Notre réseau de partenaires se construit d'abord à partir de notre réalité territoriale. L'IFSI est implanté dans le Parc Naturel Régional de la Brenne ; nous construisons nos projets en coopération et complémentarité avec les acteurs politiques, éducatifs, associatifs, touristiques et économiques du parc et du département de l'Indre. Des jumelages ville-ville sont effectifs avec la ville de Bechhofen en Allemagne, des échanges entre structures hospitalières sont plus ou moins formalisées avec le Québec, le Vietnam, le Tchad, le Bénin. Nous travaillons à leur élargissement universitaire (nous sommes le seul établissement supérieur situé dans le Parc de la Brenne) avec l'aide des institutions du réseau déjà impliquées.

Nous nous appuyons également sur des contacts professionnels entre instituts de formation. Ainsi lors d'un retour d'expérience sur la mise en œuvre du référentiel de formation infirmière en France et le déploiement de la nouvelle formation infirmière belge en février 2014, nous avons pu échanger avec la Haute Ecole en Santé de Libramont (chartée). Un premier accord interinstitutionnel concrétise cette collaboration par des échanges d'étudiants et d'enseignants dès la rentrée 2016-2017.

Enfin en soutenant les demandes de mobilités individuelles étudiantes comme salariées et en accompagnant leur mise en œuvre, nous prenons de nouveaux contacts et enrichissons des réseaux existants.

Notre objectif est d'élargir au maximum l'éventail des offres de mobilités (durée, pays, spécialités) pour nos étudiants comme pour nos salariés. Il est aussi d'accueillir sur notre site et dans les 70 services et structures sanitaires supports de stages, des personnels et de futurs professionnels soignants internationaux.

La formation en soins infirmiers est réglementée. L'intégration du programme ERASMUS+ dans notre cursus nécessite d'étudier la compatibilité des périodes d'études et de stage en mobilité et leur évaluation. Les enseignants de l'IFSI sont en capacité d'adapter, avec les partenaires européens ou internationaux, les conditions voire les aménagements du référentiel en garantissant pour les étudiants la validation de leurs Unités d'Enseignement et l'acquisition des ECTS.

Ces échanges participent à l'évolution de nos pratiques et à amélioration de la professionnalisation de nos apprenants.

Un étudiant dans le cadre de la mobilité :

- s'inscrit dans une démarche projet et enrichit son raisonnement professionnel
- partage et optimise ses compétences professionnelles
- développe des compétences transversales telles que l'ouverture aux autres cultures, l'adaptabilité, l'autonomie, la confiance en soi
- se professionnalise, s'enrichit en découvrant un autre système de santé et intègre le questionnement dans sa pratique quotidienne
- améliore ses compétences linguistiques
- s'assure une meilleure employabilité
- concrétise l'appartenance de son diplôme d'Etat dans le système LMD
- développe une citoyenneté européenne.

Le personnel dans le cadre de la mobilité, qu'il soit formateur, tuteur de stage ou administratif :

- entre dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation
- accroît ses compétences professionnelles
- communique sur la plus-value de la mobilité.

De plus un formateur :

- améliore la démarche réflexive, les pratiques d'enseignement et d'accompagnement dans le processus de professionnalisation des étudiants
- découvre d'autres ingénieries de formation en présentiel, à distance ou hybrides
- améliore sa qualification d'enseignant et son employabilité
- développe la recherche dans le domaine de la formation.

La reconnaissance de la formation infirmière au grade licence et l'obtention de la charte nous permettent d'intégrer l'espace européen de l'enseignement supérieur, de décliner le processus de Bologne et de répondre aux priorités de l'Union Européenne. En soutenant la mobilité, nous favorisons l'insertion professionnelle de nos étudiants, la formation tout au long de la vie de nos salariés et promouvons à l'international le territoire de la Brenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

L'IFSI s'inscrit dans plusieurs dynamiques qui peuvent d'ici 2020 initier un ou des projets de coopération européenne et internationale. Ils intéressent autant la pédagogie que le soin.

Notre projet pédagogique s'appuie sur les situations expérientielles des étudiants comme source d'apprentissage. De plus, des collaborations existent sur le territoire entre l'IFSI, des établissements, entreprises, associations et collectivités, qui favorisent des pratiques innovantes d'apprentissage. Nous utilisons également dans nos formations des technologies de l'information et de la communication et des ressources éducatives ouvertes (plateforme numérique et tests proposés).

De la même façon, le volet hospitalier du schéma régional de l'organisation sanitaire se déploie autour de l'optimisation du fonctionnement du parcours de soins. Notre situation éloignée des centres hospitaliers universitaires ou régionaux implique que les services d'urgence et de réanimation aillent vers la population, le développement de la télémédecine (téléimagerie avec visioconférence, libre communication et transmission des données entre centres hospitaliers).

Enfin, notre IFSI est positionné au carrefour de 5 territoires de santé qui ont des priorités spécifiques. Les professionnels de santé sont formés dans des domaines divers pour répondre aux besoins de la population : addictologie et conduites à risque, dépistages et maladies chroniques, autonomie et vieillissement...

Autant de réalités qui s'enrichiraient des recherches et des pratiques de nos partenaires internationaux. L'IFSI sera attentif lors de ses actions de mobilités de personnel à toutes propositions de collaboration touchant à ces domaines. Si projet il y a, les étudiants et les lieux-supports de stages en seront parties prenantes.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Langue originale [FR]

L'intégration de la démarche de mobilité dans le projet de l'établissement permet de poursuivre notre dynamique d'innovation et d'enrichir les échanges de bonnes pratiques. Elle nous engage dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement par la transparence et la reconnaissance des compétences acquises (ECTS et supplément au diplôme). Elle a des impacts sur la gouvernance de l'institut et du centre hospitalier dont il dépend par la mise en concordance de nos formations, sur la qualification des enseignants et du personnel soignant formé, sur le développement local des structures qui vont les accueillir et/ou les employer.

Elle permet d'augmenter le niveau de qualification :

- en enrichissant le cursus de cours donnés par des enseignants et universitaires européens
- en organisant des classes virtuelles avec les autres IFSI de la région (plateforme régionale).

Elle permet d'améliorer l'attractivité et l'employabilité sur le territoire frappé par la désertification des personnels de santé :

- en accroissant l'attractivité de l'IFSI et du centre hospitalier par l'offre élargie de mobilités
- en développant les compétences linguistiques des étudiants et les salariés sur notre territoire touristique
- en mettant en valeur notre territoire, des recrutements professionnels peuvent découler de ces mobilités.

Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale :

- en adhérant à l'association des formateurs européens, nous devenons contributeurs des publications
- en s'orientant vers des recherches comparatives en pédagogie et accompagnement de la professionnalisation des étudiants
- en anticipant le développement des études supérieures dans le domaine des soins infirmiers et de leurs spécialités.

Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional :

En participant aux groupes de travail avec les différents acteurs sur le territoire (emploi, santé), nous favorisons l'ouverture vers l'extérieur et renforçons ce rôle d'acteur de santé.

La formation repose sur l'alternance, les terrains de stage sont les sites qualifiants. Accueillir un étudiant étranger, échanger avec un tuteur sur les pratiques, utiliser de nouveaux outils d'évaluation et participer à une mobilité augmentent leurs compétences d'encadrement.

La communication sur des mobilités internationales est un moyen de connaissance du territoire. Notre site internet met en valeur le parc naturel régional de la Brenne et son approche en termes de développement durable.

Améliorer la gouvernance et le financement :

L'intégration dans ERASMUS s'effectue parallèlement à l'inscription dans la démarche qualité, participant aux mêmes objectifs de modernisation et de transparence.

Les projets de mobilité sont menés actuellement en région individuellement par les IFSI volontaires. Un regroupement, type consortium, permettrait d'optimiser, financer, élargir et pérenniser ces mobilités.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)